

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE CAEN

COMMUNE DE OUISTREHAM

**EXTRAIT DE LA
SEANCE DU 12 JUIN 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le lundi 12 juin à 18h, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 6 juin, s'est réuni en séance ordinaire en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Romain BAIL, maire de Ouistreham.

Etaient présents : Catherine LECHEVALLIER, Pascal CHRETIEN, Isabelle MÜLLER DE SCHONGOR, Robert PUJOL, Sophie POLEYN, Matthieu BIGOT, maires adjoints,

François PELLERIN, Patrick QUIVRIN, Josiane CLEMENT-LEFRANÇOIS, Pascale DEUTSCH, Paul BESOMBES, Jean-Pierre MENARD-TOMBETTE, Fabienne LHONNEUR, Martial MAUGER, Amélie NAUDOT, Pascale SEGAUD CASTEX, Raphaël CHAUVOIS, Sophie BÖRNER, Yves MESLÉ, François NOURRY, Emmanuel TISON, conseillers municipaux.

Absents excusés / pouvoirs (P) : Sabine MIRALLES (P. Mme MÜLLER DE SCHONGOR), Luc JAMMET (P. M. CHRETIEN), Thierry TOLOS (P. Mme POLEYN), Béatrice PINON (Mme LECHEVALLIER), Nadia AOUED (Mme LHONNEUR), Christophe GSELL (M. BESOMBES), Annick CHAPELIER (P. M. MAUGER) ;

Secrétaire de séance : M. PELLERIN.

Gestion du personnel :

GESTION DU PERSONNEL TITULAIRE ET DEPRECARISATION DES AGENTS – SERVICE ANIMATION/ENFANCE ET JEUNESSE – CREATIONS DE POSTES

DEL20230612_14

Présents : 22

Pouvoirs : 7

Abstentions :

Suffrages exprimés :29

Pour : 29

Contre :

Rapporteur : Mme Lechevallier – VU en C° élargie finances/vie locale/urbanisme du 6/06/2023

Depuis la municipalisation de l'association Anim' jeunes, et pour faire face à la fréquentation du centre de loisirs et de la maison des jeunes, des agents ont été recrutés par le biais de contrats d'accroissement temporaire d'activité.

La fréquentation étant sensiblement la même d'une année sur l'autre, les emplois détenus par ces agents présentent désormais un caractère permanent.

Lu et entendu l'exposé, et après délibération, le **CONSEIL MUNICIPAL DECIDE à l'unanimité** la création de postes suivants à compter du 1^{er} août 2023 :

CODE POSTE	POSTE	CREATION AU 01/08/2023	
		Grade	Base horaire
ENF1 ENF2 ENF3	3 postes d'Animateurs Enfance	Adjoint d'animation	35/35e
JEU1 JEU2 JEU3	3 postes d'Animateurs jeunesse	Adjoint d'animation	35/35e

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Extrait conforme aux registres des délibérations.

Le registre dûment signé,

LE MAIRE

Romain BAIL



Affichée le **16 JUIN 2023**
Certifiée exécutoire le